

Règlement intérieur des P'Tits Montagnards

Les P'tits



(Année scolaire 2007-2008)

Montagnards

Les P'Tits Montagnards
61, rue du 3ème Spahis Algériens
68650 LE BONHOMME
Tél : 03.89.47.52.21
Mail : lesptitsmont@hotmail.fr

1. FONCTIONNEMENT

- L'association prend en charge les enfants du lundi au vendredi.

Voici les horaires d'accueil :

- **Les jours d'école :**
 - de 7H à 8H15 avant l'école
 - de 11H30 à 13H30 avec le repas
 - de 16H15 à 18H30 avec le goûter

Possibilité d'accueil par demie-heure : 11H30 à 12H00 ou 13H00 à 13H30.

- **Les mercredis :** - de 7H à 18H30
- Les enfants des écoles maternelles et primaires sont accompagnés par une animatrice à l'aller et au retour . Cette personne est titulaire d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- Avant et après chaque repas, des activités récréatives sont proposées aux enfants. Un coin détente est également proposé aux enfants qui le souhaitent. Les repas sont servis dans les salles de restauration de la structure. Les animatrices proposent une aide aux devoirs écrits le soir si les enfants présents ne sont pas trop nombreux.
- La structure sera ouverte les jours de grève uniquement si l'école entière (maternelle ou primaire) est fermée.
- Les enfants malades ne seront pas acceptés au sein de la structure.

- L'association souscrit une assurance pour tout accident relevant de sa responsabilité. Elle ne remplace cependant pas l'assurance scolaire que vous êtes amenés à souscrire pour votre enfant, et nous vous prions de joindre au talon-réponse, une photocopie de l'assurance de la responsabilité civile et/ou de l'assurance individuelle accident.
- Le respect des horaires de fermetures :
Par respect pour le travail de notre personnel et surtout par respect de vos enfants qui vous attendent, nous vous prions de venir chercher vos enfants à l'heure .

2. INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS :

- L'inscription préalable est obligatoire .
- Une adhésion à l'association est demandée par famille et par année scolaire afin de couvrir une partie des frais éducatifs et pédagogiques. La cotisation s'élève à **13 euros** et sera à réglée lors de l'inscription.
- Chaque mois, une nouvelle fiche d'inscription sera remise à l'enfant. Cette fiche permet l'inscription de votre (vos) enfant(s) pour le mois suivant (**n'oubliez pas d'indiquer les heures d'arrivées les mercredis matins**).

NOUVEAU : Pour les enfants non inscrits à la date limite nous ne pourrons pas assurer les repas.

Cette fiche d'inscription devra être remise impérativement à la date indiquée :

- soit dans la boîte aux lettres des P'Tits Montagnards
- soit aux animatrices
- Les désistements sont acceptés à condition de prévenir au plus tard la veille ou avant 8h. Passé ce délai, les repas ne seront pas remboursés.
- En cas de maladie de l'enfant, prévenir les P'Tits Montagnards avant 8 heures sous peine de facturation du repas.

Un enfant inscrit et qui ne vient pas sans prévenir le soir de 16H à 17H, se verra tout de même facturé son inscription.

Un enfant non inscrit (repas) mais que l'on accueille, une amende de 5 euros supplémentaire sera facturée par repas et par enfant.

- Pour les inscriptions occasionnelles :
Les inscriptions occasionnelles doivent être faites en téléphonant aux P'Tits Montagnards au 03.89.47.52.21 au plus tard la veille jusqu'à 18H30.

Néanmoins, une demande le jour même pourra être acceptée. Toutefois si le nombre d'enfants est trop important cette demande sera refusée.

- Une facture vous sera adressée en fin de mois. Le paiement doit impérativement être effectué pour le 15 du mois suivant. En cas de retard de celui-ci, une majoration de 5 % sur le montant de la facture sera appliquée.

• Voici les prix fixés pour l'année 2007/2008

➤ Les jours d'école :

- ✓ De 7h à 8h15 avec le petit déjeuner : 2 €
- ✓ De 7h20 à 8h sans petit déjeuner : 1 €
- ✓ De 11h30 à 13h30 avec le repas : 6 €
- ✓ De 11h30 à 12h00 ou de 13h à 13h30 : 1 €
- ✓ De 16h15 à 17h avec le goûter : 2,50€
- ✓ De 17h30 à 18h30: 1€ la demi-heure

NB : Les petits déjeuners sont servis le matin entre 7 heures et 7h20 dernier délai.
Toute heure entamée est due.

➤ Les mercredis :

- ✓ Matinée 6 euros
- ✓ Matinée avec repas (7H00 à 14H00) 10 euros
- ✓ Après-midi avec repas (11h30 à 18H30) 10 euros
- ✓ Après-midi (13h30 à 18h30) 6 euros
- ✓ Journée complète 14.50 euros

N.B : les petits déjeuners sont servis le matin entre 7 heures et 7 heures 20 dernier délai.
Lors des mercredis, les enfants inscrits le matin reçoivent une collation en milieu de matinée et les enfants inscrits l'après-midi reçoivent une collation en milieu d'après-midi.

NUMEROS UTILES

Les P'Tits Montagnards dispose d'un répondeur, merci de laisser vos messages

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Les P'Tits Montagnards | 03.89.47.52.21 |
| Madame KENNOUCHE Déborah (directrice) | 06.76.73.38.57 |
| Monsieur BILLON Mickaël | 03.89.47.21.58 |
| Mairie | 03.89.47.51.03 |

TALON REPOSE DU REGLEMENT A RETOURNER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné _____ responsable légal

de l'enfant _____

reconnais avoir pris connaissance du présent document et m'engage à le respecter.

A _____

le ____/____/2007

Signature des parents :